



L'Etoile des Enfants

Assemblée Générale du 02 octobre 2022

Le dimanche 02 octobre 2022, s'est tenue la dix-neuvième Assemblée Générale de l'association « L'Etoile des Enfants » à la salle communale de PENZE.

Après avoir remercié les personnes présentes (36) lors de cette réunion, et excusé les membres du Conseil d'Administration absents, le Président Mr. Jacques LOUARN a rappelé le fonctionnement de l'Etoile des Enfants, les rythmes des réunions du conseil d'administration, puis présenté le rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale du 26 septembre 2021. Chacune des personnes de l'assemblée s'est vu remettre le rapport d'activité et le compte de résultat 2021 ainsi que la situation financière de l'association au 30/09/2022.

Les points exposés ont été les suivants :(cf. rapport d'activité 2022)

- **Les actions menées par le Conseil d'Administration.**
2 Conseils d'Administration (07/12/2021, 02/05/2022) permettant de faire le point sur les projets menés, sur l'état des finances et de décider de la suite à donner aux différents projets que nous soutenons, et qui ont été confirmés lors du dernier C.A (Inde, Burkina Faso, Madagascar, Laos, Haïti).
- **Les actions de collecte des fonds :**
Remerciement tout particulier à la troupe théâtrale « Bons Jours Ensemble », fidèle à « l'Etoile des Enfants », jouant à Ste Sève depuis de nombreuses années, assurant cette année une recette de 966 €. Remerciement aux 2 jeunes sportifs Plourinois (cf rapport activité)
Remerciement pour ce jour :« Le cours de la Penzé » : mobilisation pour la préparation du terrain, du buffet, de toute l'organisation de près ou de loin. Le pointage de ce jour est de 228 coureurs.
- **Les actions auprès des collectivités territoriales et autres organismes :** Elles sont détaillées dans le rapport d'activité.
- **Les actions de communication :**
 - parution du bulletin une fois par an (au premier semestre)
 - la plaquette informative ; le diaporama sur l'association.
 - notre site internet créé en 2005 qui a été revu et réactualisé en septembre 2022
 - la création d'une page Facebook en 2019
 - les interventions auprès du public lors des différentes manifestations
 - la presse locale (en particulier le Télégramme) qui présente les actions que mène l'association.
 - Présence au forum des associations de Morlaix le 3 septembre 2022.
- **Le point sur le nombre d'adhérents :** Lors de la séance du Conseil d'administration du 07/12/2021, nous nous sommes fixés un objectif de 160 adhérents. La situation à fin Août nous permet de comptabiliser déjà 102 adhérents avec une situation en augmentation d'ici la fin de l'année autour de 200 adhérents compte tenu des cotisations versées ce jour et à venir. Tous nos remerciements à nos adhérents pour leur soutien et leur fidélité.
- **Le montant de la cotisation annuelle :** 10 € (inchangé depuis la création de l'association)
- **Les projets sur lesquels l'association « l'Etoile des Enfants » s'est engagée financièrement.**

Madras-Inde : suivi du dossier par Jacques et Marie LOUARN et Gisèle ARZUR (cf. rapport d'Activité)

6840 € euros alloués à plusieurs opérations en cours à Chennai (parrainages et construction d'un nouveau bâtiment à l'école d'Injambakkam)

1) Les parrainages : Un versement de **1 440 euros** a été réalisé en mai 2022 pour 10 enfants : financements des frais de scolarité et des uniformes

3) Construction d'un nouveau bâtiment à l'école d'Injambakkam

Les travaux du bâtiment ont démarré début juillet 2021 avec un premier versement de 17 000 €. Puis 5400 € en mars 2022 pour engager la construction des classes dont une terminée au 1^{er} semestre. À l'issue des travaux, l'école devrait bénéficier du niveau secondaire supérieur selon le règlement pour l'approbation du gouvernement.

Burkina Faso : suivi du dossier par Marie-Claire BOZEC et Joël BARON

(Cf. Rapport d'Activité)

Projet 2022/2024 portant sur l'installation de postes d'eau au sein de 12 écoles. Remerciement à Morlaix Communauté pour la convention en cours de signature avec l'association « l'étoile des enfants » pour partenariat dans le cadre de ce projet d'hygiène et assainissement. Projet retenu sur la totalité. Quatre écoles déjà ciblées (à hauteur de 3 500 €) pour être équipées en postes d'eau. Joël BARON, responsable de ce projet, annule son voyage prévu en Novembre prochain au Burkina en raison d'un climat politique difficile depuis quelques jours.

Haïti : dossier suivi du dossier par Jean-Rémy COLMOU (cf. rapport d'activité)

Les différentes situations, politique (assassinat du Président Jovenel Moïse le 7/07/2021), économique et sanitaire (tremblement de terre le 14/08/2021), rendent difficiles et compliquées notre intervention sur place. Le père Stevenson Montinard reste notre contact privilégié. Il doit venir en France en Novembre prochain et nous tiendra informé de la situation.

À ce jour l'école financée par l'étoile des enfants n'a pas résisté au séisme. Le centre Ty Moun Yo La est quant à lui bien présent et permet d'offrir 1 repas /jour aux jeunes fréquentant le centre. La décision de financer la construction d'une cuisine pédagogique (5 500 €) sera prise en C.A qui se tiendra prochainement.

Madagascar : suivi du dossier par Annie et Jos LE MOIGNE (cf. rapport d'activité)

Nos actions à Madagascar permettent la prise en charge des enfants en situation de handicap par le biais de l'association ANYMA et l'aide à L'école Primaire Publique (EPP d'Anosimanjaka) en y instaurant une cantine. Annie LE MOIGNE en charge du projet s'est rendue sur place en mai dernier et a pu constater la bonne utilisation des fonds versés.

-ANYMA -Antananarivo : **2 000 euros** attribués pour prise en charge de 73 enfants en situation de handicap que la chirurgie peut corriger de manière définitive et 15 enfants atteints de cancer (issus d'une famille démunie).

-École Primaire publique d'Anosimanjaka (40 kms de la capitale Antananarivo) : l'étoile des enfants a accordé **600 euros** pour la cantine de l'école primaire, permettant la distribution de repas 2 fois par semaine pour les 128 enfants inscrits.

-Puits d'Anosimanjaka : Subvention de 1500 € de Morlaix Communauté (service et assainissement des eaux) couvrant la quasi-totalité des travaux d'équipement d'une pompe à main pour le puits de l'école et la réalisation d'un puits dans le village. Démarrage des travaux prévus en fin d'année.

-2 parrainages initiés (340 €) et attribués l'un à une veuve très démunie avec 4 enfants et l'autre à un étudiant pour tous les frais de scolarité qui lui permettront de poursuivre son cursus scolaire.

Laos : suivi du dossier par Jean Marc SAYARAK (cf. **Rapport d'Activité**)

L'association a soutenu deux projets en 2022 au Laos à hauteur de **1 100 euros**.

- Acquisition de 9 vélos (500 € versé en 02/2022) qui permettent aux adolescents de Paksane de poursuivre leurs études au lycée loin de leur domicile.
- Orphelinat de Ventiane : 600 € versés par tranche de 300 € (02/2022 et 06/2022) pour aide à 7 orphelins accueillis dans cette institution. Attente de rapport utilisation des fonds versés.
- Autres projets demandés mais non chiffrés pour l'instant : jouets pour crèche et financement d'un bassin et château d'eau pour alimentation en eau du village de Naty.

• **Les orientations 2022/2023 :**

Les orientations de « L'Etoile des Enfants » porteront dans les mois à venir et l'année 2023 à nouveau sur notre soutien dans les pays où nous intervenons de manière pérenne (**INDE, HAÏTI, BURKINA-FASO, MADAGASCAR, LAOS**) et d'autres pays où nous pouvons être sollicités ponctuellement.

• **Rapport financier (cf. rapport d'activité)**

Un rapport financier (compte financier 2021 et situation au 30 septembre 2022) est remis à chacune des personnes présentes à l'assemblée Générale.

Celui-ci très explicite montre la bonne santé de notre association. Les fonds disponibles à fin septembre s'élèvent à 7 747,69 € sur le compte courant et 5 444,11 € sur le livret bleu soit un total de 13 191,80 € en banque et 81,20 € de timbres en stock.

Le Conseil d'administration devra statuer sur la répartition des fonds en fonction des différents projets présentés. Il se réunira d'ici la fin de l'année.

- À l'issue de l'Assemblée Générale, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration :

Sortants : ARZUR Gisèle, BARON Joël, BONTHONNEAU Catherine, BONTHONNEAU Michel, BOZEC Marie-Claire, COLMOU Jean-Remy, GALLIOU Jean-Michel, LE MOIGNE Annie, LE MOIGNE Jos, LOUARN Jacques, MORVAN Raymond, TILLY Pascale.

Entrants ayant été réélus pour une durée de 4 ans : ARZUR Gisèle, BARON Joël, BOZEC Marie-Claire, GALLIOU Jean-Michel, LE MOIGNE Annie, LE MOIGNE Jos, TILLY Pascale.

Entrants ayant été réélus pour une durée de 2 ans : BONTHONNEAU Catherine, BONTHONNEAU Michel, COLMOU Jean-Rémy, LOUARN Jacques, MORVAN Raymond.

À la fin de l'Assemblée Générale, aucune des personnes présentes n'ayant émis de réserve, le rapport d'activité et le rapport financier ont donc été adoptés.

Le président a ensuite remercié adhérents et donateurs qui grâce à leurs soutiens permettent de mener à bien les différents projets de l'association ainsi que les organisateurs des différentes manifestations et membres de l'association. MERCI à tous et à toutes. Il a rappelé que la répartition des fonds était attribuée avec beaucoup d'attention, les comptes et compte-rendu étant à la disposition de tous.

Le 03 octobre 2022

La Secrétaire
Catherine BONTHONNEAU



Le Président
Jacques LOUARN

